

était appliqué sur une période de douze mois, conduirait à la création de 250,000 à 300,000 emplois. Aboutir à un taux de chômage de 3 p. 100 prendrait trois ou quatre ans. Cela devrait être dit honnêtement au peuple canadien. Si nous n'entreprenons pas maintenant le genre de planification que tous les pays industriels ont adoptée ces dix ou quinze dernières années, nous ne l'obtiendrons pas dans trois ou quatre ans, pas plus que dans trois ou quatre décennies avec le genre de politique adoptée par le gouvernement libéral.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: En ce qui concerne la très importante question de l'unité nationale, je dirai que c'est son aspect économique la nécessité de politiques nationales dans ce domaine qui est essentielle si l'on veut résorber les inégalités régionales qui n'ont fait qu'empirer ces dix dernières années.

J'aimerais faire une remarque au sujet de la constitution car, il existe un mythe qui a de plus en plus cours dans notre pays. C'est un mythe très pernicieux qui est actuellement propagé par les premiers ministres provinciaux, par certains universitaires et certains hommes politiques. Le mythe auquel je fais allusion est celui selon lequel nous devrions donner à nos provinces davantage de pouvoirs en matière d'activité économique, soit par le biais d'un changement de constitution, soit par l'attribution de points fiscaux supplémentaires.

Je suis convaincu que si nous allons plus loin dans ce sens dans un monde aussi concurrentiel que le nôtre, nous détruirons le Canada. Nous devons faire affaire avec le Japon, qui a un système national de contrôle économique régi à partir de Tokyo qui est presque unique au monde. Il y a aussi une orientation économique en France et une certaine planification en Suède, en Allemagne de l'Ouest et dans tous les autres pays industriels. Les Canadiens rêvent en couleur s'ils pensent que nous pouvons accorder plus de pouvoirs financiers aux provinces et retirer une plus grande partie du contrôle économique au gouvernement central. Nous avons besoin d'une orientation nationale.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Les Canadiens des provinces de l'Atlantique ne doivent pas l'oublier. Même si les Canadiens de la Saskatchewan et du Manitoba sont riches à l'heure actuelle, ils verront bien ce qui peut arriver à l'économie régionale après un an ou deux de mauvaises récoltes. Ils verront alors qu'il est nécessaire d'avoir une politique économique nationale puissante et un gouvernement efficace à Ottawa.

Un autre mythe auquel de plus en plus de gens semblent croire, c'est qu'il faut accorder plus de pouvoirs aux provinces. En fin de compte, cela signifierait que seuls l'Ontario, le Québec et la Colombie-Britannique seraient prospères. On a aussi proposé de mettre au point pour le Canada et ses cinq régions économiques une nouvelle structure constitutionnelle qui accorderait plus de pouvoir à ces cinq régions. Ceux qui préconisent un tel système se rendent compte que le monde réel et les collectivités politiques rêvent en couleur. Si nous établissons une économie pour les Prairies, une pour la Colombie-Britannique, une pour l'Ontario, une pour le Québec et une pour les provinces de l'Atlantique, il n'y aura aucune collaboration parce que chacun de ces secteurs rivalisera avec les autres.

L'Adresse—M. Broadbent

● (1812)

Nos gens des Prairies diront fort légitimement de temps à autre: «importons du Japon ou des États-Unis tous nos produits industriels», tandis que nos concitoyens des provinces industrialisées de l'Ontario et du Québec répliqueront: «importons nos produits agricoles des États-Unis». Plus on favorise l'autonomie économique de certaines régions, comme cela me paraît être la thèse de ceux qui préconisent sans y réfléchir la formation de cinq entités économiques, plus on suscite des éléments de tension à travers le pays. C'est loin d'être la solution.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: La solution, à la fois au niveau fédéral et constitutionnel, me paraît être très fondamentale. Il paraît à peu près impossible de transmettre des pouvoirs fédéraux aux provinces et nous devrions cesser de prétendre que nous pourrions refaire le Canada en refaisant la constitution. C'est absurde. Il faut que le gouvernement fédéral dispose d'un pouvoir économique, surtout, et je le répète, de nos jours, alors que la concurrence se révèle de plus en plus difficile, il nous faut une direction nationale.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: La délégation de pouvoirs n'est pas la solution, mais plutôt la décentralisation administrative. Je ne veux pas m'étendre là-dessus; je l'ai déjà fait. Nous pouvons faire beaucoup de chemin en instituant des programmes nationaux, qu'il s'agisse de l'habitation, des soins médicaux ou hospitaliers, et permettre au gouvernement fédéral de prélever de l'argent, mais en laissant administrer ces sommes aux provinces. Je n'y vois aucun inconvénient. Qu'elles établissent d'abord leurs priorités, qu'il s'agisse de soins hospitaliers ou de foyers pour vieillards. Que chaque province en décide, mais il faut maintenir les programmes nationaux qui permettent de bénéficier d'un certain niveau de vie commun de l'est, à partir de l'Île-du-Prince-Édouard jusque dans l'ouest, à Victoria, en Colombie-Britannique.

Nous refusons donc la délégation de pouvoirs mais nous favorisons la décentralisation administrative. Somme toute, et tel est l'essentiel de mon argument, c'est qu'en matière d'économie, il nous faut une direction économique, une orientation nationale, une orientation qui viendra d'ici, des banquettes de l'autre côté de la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. Broadbent: Monsieur l'Orateur, en parallèle à la discussion économique, je voudrais dire quelques mots de la réalité culturelle, car c'est important dans un pays, qu'il s'agisse du nôtre ou d'un pays étranger. Il existe deux façons principales de considérer la société: il y a les gens qui produisent biens et services, nos agriculteurs, nos pêcheurs, nos métallurgistes et nos travailleurs de l'automobile—c'est l'aspect économique de la vie—et il existe un autre aspect. On ne peut pas le dissocier radicalement de l'aspect économique, mais on peut le faire de façon analytique. Je veux parler de notre vie culturelle.

Je pense qu'au Canada, il existe deux cultures essentielles. Il existe de nombreuses sous-cultures, mais elles ne sont pas essentielles. Les deux cultures essentielles sont la culture anglaise et la culture française. Cet après-midi, je voudrais tout d'abord parler de la culture de langue anglaise, car je fais partie de la génération qui refuse de se tourner vers les